

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 58
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le samedi 3 novembre à 16h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le vendredi 26 octobre 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISSET

ABSENTS : Edouard BOS, Michel JORCIN, Patrick HUSTACHE

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : projet Bergerie du Grand-Galbert

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les propositions reçues pour les travaux à réaliser sur la bergerie du Grand-Galbert.

La société 2ES propose l'installation de panneau photovoltaïque, et la reprise de l'alimentation en eau du chalet pour la somme TTC de 15 510.89 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de poursuivre l'étude et les possibilités de financement de ce projet. et charge, Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, et notamment à solliciter le soutien des financeurs habituels.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

